



Hébergement de Diwan Louaneg, **UN PROBLÈME RÉCURRENT**

Faits et documents

3 août 2012

L'association Diwan, créée à Louanec en 2006, estime qu'il est plus raisonnable de maintenir l'école bilingue dans le village scolaire, au centre du bourg, où elle paie à la commune une location mensuelle de 500 euros.

Début juillet, la commune de Louanec et l'association Diwan ont étudié ensemble la possibilité d'établir l'école dans la maison Saint-Yves, ce qui impliquerait un loyer mensuel de 1800 euros, hors de la portée de nos bénévoles.

L'association Diwan souhaite étudier avec la commune toute solution d'hébergement durable pour assurer la scolarisation des 33 élèves, à la rentrée 2012.

Sommaire

- 1 – Fonctionnement de l'école Diwan
- 2 – Budget de Diwan Louanec
- 3 – L'hébergement de l'école depuis 2006 & le bail à la commune
- 4 – De la faisabilité de l'installation de Diwan dans la maison Saint-Yves
- 5 – Une alternative possible**
- 6 – Annexes

Contact : Association Diwan Louaneg, skoldiwanlouaneg@yahoo.fr

1- Fonctionnement de l'école Diwan

L'association Diwan de Louannec a ouvert une école bilingue en septembre 2006. Comme toutes les écoles du réseau Diwan, elle est **laïque, gratuite** et ouverte à tous (cf. Charte Diwan, annexe A, p. 9). Grâce à une pédagogie originale, elle permet aux enfants de s'instruire et de devenir bilingues en français et en breton.

Un projet pédagogique plébiscité

A la rentrée 2012, elle accueillera **33 enfants** originaires de Louannec (pour un tiers des effectifs) et des **cantons de Perros-Guirec, Lannion et Tréguier**. Les enfants sont répartis dans deux classes multi-niveaux, de la maternelle au CM2.

Associatif (cf. annexe B, p. 10), le projet pédagogique de Diwan répond à la demande des familles de la commune et des environs, si bien que les effectifs de l'école sont passés de 11 élèves en 2006 à 33 élèves cette année.

Au bout de cinq années d'existence, skol Diwan Louaneg est passée sous contrat avec l'Éducation nationale, affirmant localement la reconnaissance de l'enseignement bilingue breton-français par immersion.



Diwan, acteur de la vie locale

Depuis sa création, l'association Diwan contribue largement à **l'animation sociale et culturelle** de Louannec et du Trégor-Goëlo (fest-noz, repas, conférences, spectacles, randonnées musicales, mondial de la boule, vide-greniers, fête du vélo, fête de la nature, cours de breton pour adultes...). La langue bretonne étant également un excellent lien entre les enfants et les anciens, les enseignants de Diwan organisent régulièrement des **rencontres intergénérationnelles**, au Foyer-logement ou lors de sorties pédagogiques (cf. annexe G, pp. 20-25).

Rappelons encore que le Trégor est l'une des zones de Bretagne où la langue bretonne est pratiquée au quotidien par 20 % de la population et que 6 % des enfants y sont scolarisés dans les filières bilingues¹. **Grâce à Diwan, 12% des enfants scolarisés à Louannec bénéficient du bilinguisme français-breton.**

Depuis 35 ans, Diwan participe à la dynamique culturelle bretonne et est une clé de la transmission de la langue, autant de dossiers auxquels **le conseil régional de Bretagne et le conseil général des Côtes-d'Armor accordent un soutien moral et économique.**

¹ Diagnostic de l'état de la langue bretonne dans le pays du Trégor-Goëlo, Office de la langue bretonne, 2009

2 – Le budget de Diwan Louaneg

La scolarité est gratuite, mais l'école a des charges : salaires, loyer, téléphone, assurance, pédagogie... Pour l'année 2011-2012, le budget de l'école de Louanec s'est élevé à 39 209 €.

Charges		Produits	
Réseau Diwan (sur 6755 € dus)	4 355 €	Diwan (tombola)	720 €
Charges de fonctionnement	10 080 €	Subventions	3 630 €
• Téléphone et Internet	1 232 €	• Commune de Louanec ⁽²⁾	0 €
• Timbres	73 €	• Commune de Camlez	650 €
• Réceptions	150 €	• Commune de Coatreven	674 €
• Entretien matériel	166 €	• Commune de Perros-Guirec	2006 €
• Loyers et charges	7 959 €	• Commune de Trévou	300 €
• Transports	500 €	Comité de soutien ⁽³⁾	21 751 €
Vie pédagogique	2 148 €	Frais pédagogiques	1 918 €
• Fournitures et livres	781 €		
• Projets pédagogiques	98 €		
• Fêtes et kermesse	476 €		
• Photocopieur et matériel péda.	793 €		
Autres charges	6 949 €		
• Honoraires comptable	600 €	Kermesse	611 €
• Frais bancaires	126 €	Garderie et cantine	184 €
• Collation du matin	277 €	Abandon de frais	300 €
• Surcoût cantine, garderie et Asem ⁽¹⁾	4 206 €	Cours pour adultes	1830 €
• Remboursement de frais	300 €	Aides à l'emploi	7942 €
• Cours pour adultes	1 440 €	• CNASEA CAE (Etat)	7 150 €
Frais de personnel	15 677 €	• autres collectivités	0 €
• Salaire assistante maternelle	11 286 €	• Opçalia	792 €
• Charges sociales	4 315 €		
• Frais de formation	76 €		
TOTAL CHARGES	39 209 €	TOTAL PRODUITS	38 886 €
		Solde débiteur	323 €

⁽¹⁾ Les décisions du conseil municipal de Louanec, en novembre 2008 et 2011, de majorer les tarifs de cantine et d'accueil périscolaire pour les enfants ne résidant pas dans la commune, impliquaient presque un doublement de ces frais pour les familles concernées². Les démarches auprès des élus des communes concernées ayant été vaines, les parents de l'école ont **solidairement** décidé que ce surcoût n'incomberait pas aux familles concernées. C'est pourquoi l'association a aussi versé à la commune de Louanec la somme de 4 206 €.

⁽²⁾ En mars 2012, le conseil municipal de Louanec a validé le principe du versement du forfait scolaire (345 euros par an et par enfant) à l'école Diwan pour les seuls enfants scolarisés en primaire (quatre enfants). Néanmoins, cette somme n'a pas encore été versée

⁽³⁾ Le comité de soutien (Harpañ Diwan) est une association d'animation dont l'objectif est de dégager une part du financement de l'école. Toutes les familles de l'école Diwan de Louanec s'impliquent bénévolement dans ses activités (cf. annexe B, p. 10).

² Tarifs municipaux en vigueur : cantine, tarif normal, 2,96 € (hors commune, 4,39 €); réduit, 2,23 € (HC 3,69 €). Garderie: forfait mensuel, 32,85€ (HC, 52,56 €); tarif réduit, 28,29 € (HC, 45,27 €); matin ou soir, 26,10 € (HC, 41,75 €); réduit, 22,58 € (HC, 36,13 €); occasionnel, 2,80 €, (HC, 4,48 €); réduit, 2,40 € (HC, 3,84 €).

3 - L'hébergement, un problème récurrent

De septembre 2006 à septembre 2011, l'école Diwan de Louannec a loué successivement deux maisons particulières dans le bourg de Louannec.

Le 10 septembre 2011, l'association a signé avec la commune de Louannec un bail d'un an pour louer deux salles de l'ancienne école maternelle, pour un loyer mensuel de 500 € (convention de bail en annexe C, pp. 11-12).

Au cours de l'année scolaire écoulée, les familles ont **renforcé leur effort bénévole** afin d'assurer le financement de l'école et de mettre en place une solution d'hébergement pérenne. **Les rendez-vous en mairie ont été réguliers** pour informer les élus des démarches entreprises. Malheureusement, toutes les pistes explorées ont mené vers une impasse, tant pour des raisons privées, administratives ou financières.

L'école Diwan aurait volontiers prolongé le bail actuel, mais la mairie souhaite disposer, pour ses besoins propres, des locaux mis à disposition à la rentrée précédente et a demandé de vider les lieux le 31 août.

Quand **le diocèse a annoncé la mise en vente de la maison paroissiale Saint-Yves (230 000 €)**, les élus municipaux ont imaginé y loger l'école Diwan, selon deux options possibles :

→ l'achat du bâtiment par notre association ; malgré la volonté des familles bénévoles, notre budget ne permet pas une telle acquisition,

→ l'achat du bâtiment par la municipalité et sa rétrocession à notre association par un crédit-bail, ce qui implique un loyer mensuel de plus de 1800 euros, également intenable budgétairement, notre loyer actuel s'élevant à 500 euros.

De plus, l'occupation d'un tel bâtiment pour les besoins d'une école nécessiterait des travaux d'aménagement et de mise aux normes relatives aux établissements recevant du public, qu'il conviendrait également de financer.

Ouest-France
Mercredi 16 février 2011

Louannec

L'école Diwan est déjà à l'étroit dans ses murs



Les petits avec leur maîtresse Ironna.

À peine un an après s'être installée dans ses nouveaux locaux de la rue de Tréguier, l'école Diwan est déjà à l'étroit dans ses murs. Elle est à nouveau à la recherche de nouveaux emplacements.

Les effectifs continuent à grossir : 20 en maternelle et 12 en élémentaire (CE1, CP et CM1) répartis en deux classes dirigées par deux enseignantes. « Pour pouvoir continuer notre développement, nous sommes obligés de chercher une nouvelle structure afin de dispenser un enseignement de qualité »,

disait Yann Laurent, le président des parents d'élèves, samedi matin lors de l'opération portes ouvertes de l'école. Le président rappelle que les inscriptions se font toute l'année et que l'école accueille les enfants à partir de 2 ans.

■ DYS de cœur : groupes jeunes et parents

Vendredi 18 février, 20 h 30, centre Henri Dunant salles 22 et 23, à Paimpol. Le groupe « parent » se réunit sur le thème « méthodes de travail ».

4 - De la faisabilité de l'installation de Diwan dans la maison Saint-Yves

Conformément à la proposition des élus communaux, et dans la continuité de la recherche d'un hébergement durable pour Skol Diwan Louaneg, les bénévoles ont examiné la possibilité d'acquérir la maison Saint-Yves que le diocèse, propriétaire, a mis en vente à l'étude de maître Levard, à Perros-Guirec, au prix de 230 000 €.

Rappelons qu'en 2005 et en janvier 2011, les bénévoles avaient visité ce lieu, examiné cette possibilité et sollicité une location auprès du diocèse qui n'avait pas donné suite (cf. annexe D, pp. 13-16).

> **4 juillet 2012** : le maire de Louanec invite le président de l'association de gestion de l'école Diwan, Koulman Mathieu, pour visiter la maison Saint-Yves en compagnie de l'adjoint aux finances et de l'adjoint aux affaires scolaires.

> **6 juillet 2012** : conseil municipal durant lequel est abordée l'hypothèse d'héberger l'école Diwan dans la maison Saint-Yves, nouvellement mise en vente.

> **16 juillet 2012** : réception d'une délégation de l'école Diwan par le maire de Louanec, l'adjoint aux finances et l'adjoint aux affaires scolaires. La mairie envisage l'achat des bâtiments diocésains et leur mise à disposition à l'école Diwan, moyennant une location-vente pour un montant de 1800 € mensuels ; les élus demandent aussi aux familles d'étudier un achat des bâtiments en société civile immobilière (SCI).

Si le loyer devait augmenter de 500 à 1800 euros, la part de la charge locative dans le budget de l'école passerait de 15 % à 40%.

Hypothèse	Loyer annuel	Budget annuel	Part du loyer dans le budget
Situation actuelle, loyer de 500 € par mois	6000 €	40 000 €	15%
Location de la maison Saint-Yves à 1800 € par mois	21 600 €	55 600 €	39 %

De nouveau, les familles de l'école rappellent donc aux élus municipaux que l'école, laïque et gratuite, est largement financée par les actions bénévoles entreprises par les familles. Par

conséquent, **la capacité maximale de financement de l'association sur le poste du loyer est de 500 €.**

> **26 juillet 2012** : rendez-vous auprès du Crédit mutuel de Bretagne, banque de l'association, sur les conditions de garantie d'un éventuel prêt bancaire pour l'achat des bâtiments par l'association ou une SCI. (compte-rendu en annexe E, p. 17)

> **28 juillet 2012** : sollicitation des élus locaux sur les possibilités de concours financiers en cas d'achat par la commune de Louanec de la maison Saint-Yves (courrier en annexe F, pp. 18-19)

- Yannick Botrel, sénateur des Côtes-d'Armor
- Sylvie Bourbigot, conseillère générale du canton de Perros-Guirec et vice-présidente du conseil général des Côtes-d'Armor
- Corinne Erhel, députée de la circonscription de Lannion et Paimpol et conseillère régionale
- Alain Ernot, président du pays du Trégor-Goëlo
- Joël Le Jeune, président de Lannion Trégor Agglomération
- Léna Louarn, vice-présidente du conseil régional de Bretagne

> **1^{er} août 2012** : visite de la maison Saint-Yves en compagnie d'un clerc de l'étude notariale de maître Levard.

> **3 août 2012** : conférence de presse et transmission du présent dossier aux élus municipaux et à la mairie de Louanec.

5 - Une alternative possible

Il y a de la place pour tous à Louanec.

Une solution d'hébergement pérenne, durable et économiquement intéressante pour la commune comme pour l'association Diwan, résiderait dans le **partage** des locaux de l'ancienne école maternelle.

Depuis la construction de la nouvelle école maternelle, les **bâtiments vacants**, qui comportent 8 salles dont un bâtiment préfabriqué récent, ont été affectés :

- au centre aéré, qui fonctionne hors temps scolaire
- à la bibliothèque municipale, ouverte 4 heures par semaine (seulement 3 heures pendant les vacances scolaires), hors temps scolaire

Dans le futur, la municipalité a aussi prévu d'autres affectations :

- à la ludothèque intercommunale, ouverte 2 heures par semaine, hors temps scolaire, fermée pendant les vacances scolaires.
- au relais assistantes maternelles, ouvert 2 heures par semaine

Quand il est organisé et que les locaux sont aménagés en conséquence, le partage des locaux scolaires avec des associations ou des centres aérés fonctionne :

- à Quimper, où l'école Diwan partage les locaux avec un centre aéré municipal
- à Plésidy, où le collège Diwan se transforme, hors temps scolaire, en centre de loisir
- dans de nombreuses villes.

Pour les collectivités locales concernées, ce type de solution assure :

- **l'optimisation de l'utilisation des bâtiments publics,**
- une **recette régulière** par le loyer versé par les associations,
- **l'exemplarité** des collectivités.



SKOL DIWAN LOUANEG – Faits & documents

6 – Documents annexes

A – La charte des écoles Diwan

B – Bureau des associations

C – Convention-bail entre la mairie de Louannec et l’association Diwan

D – Sollicitation du diocèse au sujet de la maison Saint-Yves (2011)

E– Compte-rendu du rendez-vous au CMB (26 juillet 2012)

F – Courriers envoyés aux élus locaux (28 juillet 2012)

G – Extraits de la revue de presse

A – La charte des écoles Diwan

1. L'association Diwan est ouverte à toutes les familles désirant assurer une éducation de leurs enfants en langue bretonne, sans distinction socio-professionnelle, philosophique ou politique. **Les écoles sont gratuites et ouvertes à tous.**
2. **Diwan existe du fait des carences d'une Education Nationale ne donnant pas sa place à la langue bretonne, mais réclame la prise en charge de ses écoles dans un service public d'enseignement démocratique et rénové** en Bretagne, permettant l'utilisation du breton comme langue véhiculaire de la maternelle à l'université dans tous les domaines de l'enseignement.
3. Diwan est indépendant par rapport à toute formation philosophique, confessionnelle, politique, syndicale, etc. En conséquence, Diwan affirme que son combat exige que soient respectées les convictions religieuses, philosophiques ou politiques de tous ses membres, quel que soit l'éventail de celles-ci et tant qu'elles ne sont pas contraires à la **Déclaration Universelle des Droits de l'homme. Cette indispensable tolérance conduit Diwan à défendre la laïcité dans son enseignement et à se porter garant de la liberté de pensée de chaque personne.**
4. **Diwan instaure un enseignement démocratique avec la collaboration effective des parents, des collectivités locales et des enseignants.** Diwan demande aux parents de créer au sein de la famille, un climat propice à l'expression en langue bretonne dans la vie quotidienne.
5. Diwan s'engage à promouvoir l'usage du breton au sein de l'association à tous les niveaux; par ailleurs, Diwan promeut un développement culturel en langue bretonne donnant à chaque enfant le maximum d'atouts pour forger lui-même son avenir et permettant aux enfants de Bretagne de prendre en charge leur environnement naturel, social et économique.
6. Diwan déclare son hostilité à toute uniformisation linguistique et est attachée aux diverses formes d'expression culturelle, affirmant que seul leur complémentarité est source d'unité, d'enrichissement mutuel et collectif. Le breton enseigné dans les écoles maternelles Diwan est celui utilisé dans leur environnement géographique et humain.
7. Conformément aux droits inaliénables des peuples à s'exprimer par leur propre culture, Diwan appelle toutes les personnes éprises de démocratie, les organisations culturelles bretonnes, les organisations syndicales notamment d'enseignants, à lutter avec elle pour plus de justice et contre toutes les formes de domination culturelle.
8. Diwan se déclare solidaire de tous les peuples qui luttent pour leur identité culturelle, en y insérant les travailleurs immigrés, affirmant que leur diversité concourt à enrichir le patrimoine humain.

B – Le bureau des associations

L'école Diwan fonctionne au moyen de deux associations louannecaines :

1°) L'association d'éducation populaire (**AEP) Skol Diwan Louaneg** – Ecole Diwan de Louanec gère l'école.

président : Koulman Mathieu (Louanec)

trésoriers : Mickaël Callac (Louanec) et Nolwenn Moal (Camlez)

secrétaires : Laurence Le Corre (Perros-Guirec) et Maël Le Guen (Trévou-Tréguignec)

membres du bureau : Alexandra Poncin (Trélévern) et Franck Josse (Louanec)

2°) Le **comité de soutien Harpañ Diwan e bro Berroz** mobilise les bénévoles pour organiser des manifestations et financer l'école.

président : Gireg Connan (Perros-Guirec)

trésoriers : Marivon Connan (Perros-Guirec) et Mickael Callac (Louanec)

secrétaires : Stéphanie Stoll (Louanec) et Sylvain Boudier (Camlez)

C – Convention-bail entre la mairie de Louannec et l'association Diwan



Mairie de Louannec
Côtes d'Armor

CONVENTION D'UTILISATION D'UN BATIMENT DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Entre les soussignés

LA COMMUNE DE LOUANNEC

Représentée par Monsieur Jean NICOLAS, Maire

Et

L' Association DIWAN LOUANEG

Représentée par Mr Koulman MATHIEU, Président

LESQUELS ONT CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA CONVENTION

La commune de LOUANNEC met à disposition de l'association **DIWAN LOUANEG** le bâtiment dit « Préfabriqué de l'ancienne école maternelle comprenant 2 classes et des sanitaires

Ce bâtiment est mis à disposition de l'association à compter du 10 septembre 2011 pour y installer une école de 2 classes pour une durée de 1 an

ARTICLE 2 : DESIGNATION DES EQUIPEMENTS

L'association ne sera pas admise à apporter une quelconque modification à la destination des installations mises à sa disposition sauf accord express de la commune. Dans le cas de modifications celles-ci resteront propriété de la ville.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES BIENS

La présente convention est faite aux clauses, charges et conditions suivantes que l'association s'oblige à exécuter et accomplir à savoir :

3-1 PREALABLEMENT A L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS

3-1-1 Assurances

L' Association doit être assurée pour tout évènement pouvant intervenir lors de l'utilisation desdits locaux

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Les installations seront mises à disposition de l'association» aux conditions fixées par la collectivité en tenant compte des besoins de l'association

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES

La commune met le préfabriqué de l'ancienne école maternelle à disposition de l'association Diwan Louaneg **pour un loyer mensuel de 500 € payable à terme échu par chèque libellé au Trésor Public et adressé en Mairie**

ARTICLE 6 : UTILISATION DES INSTALLATIONS ET LOCAUX

L'association s'engage :

- A respecter et à faire respecter les consignes de sécurité et tout autre règlement émis par l'association
- A utiliser les locaux et installations dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs
- Ne pas engager de sous location avec un tiers
- A rendre les locaux dans un état de propreté normal après utilisation
- .

ARTICLE 7 : RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties pour quelque motif que ce soit moyennant un préavis d'1 mois.

Elle pourra être résiliée par la commune de LOUANNEC de plein droit, sans préavis, en cas de non respect des termes de la présente convention.

ARTICLE 8 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet le 10 Septembre 2011 pour une durée d'un an et ne pourra être renouvelée par tacite reconduction

Le président de l'association



Koulman MATHIEU

Le Maire



NICOLAS

D - Sollicitation du diocèse au sujet de la maison Saint-Yves (2011)



Louanec, le 10 janvier 2011

Objet : Demande de location des locaux de l'ancienne école de Louanec

V/Réf. :

Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier

S/s couvert de M. LE RÉTIF, recteur de la paroisse de Perros-Guirec

10, rue Jean-Métairie

B.P. 4224

22002 SAINT-BRIEUC Cedex

Monseigneur,

L'école Diwan de Louanec a ouvert ses portes en septembre 2006 au 11, rue des Écoles avec une classe de 11 enfants. C'est une école associative dont la spécificité repose sur un enseignement bilingue breton-français basé sur la méthode de l'immersion linguistique. L'objectif en matière d'éducation consiste, dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale, à une parfaite maîtrise des deux langues en fin de cycle du premier degré. À ce jour, elle scolarise des enfants de la maternelle à la classe de CM1.

Suite à la croissance de ses effectifs, elle a dû déménager en novembre 2009 dans des locaux plus spacieux situés dans une ancienne maison d'habitation au 17, route de Tréguier. Malheureusement, ces locaux s'avèrent à leur tour trop étroits aujourd'hui. En effet, 26 enfants étaient inscrits à la rentrée de septembre 2010 et nos prévisions pour la rentrée prochaine laissent entrevoir un effectif minimal de 32 élèves.

Aussi, afin de faire face à cette situation, l'Association d'éducation populaire Skol Diwan Louaneg, association qui gère notamment les locaux de l'école, est à la recherche, en concertation avec la mairie de Louanec, d'une nouvelle solution d'hébergement de nos deux classes.

Lors d'une rencontre récente avec monsieur Jean Nicolas, maire de Louanec, nous avons appris par l'intermédiaire de monsieur Le Rétif, recteur de la paroisse de Perros-Guirec, que l'Association diocésaine de Saint-Brieuc et de Tréguier réfléchissait à la destination future de l'ancienne école du diocèse, sise au 5, rue Saint-Yves à Louanec.

.../...

Association d'éducation populaire SKOL DIWAN LOUANEG
17, hent Landreger - 22700 Louaneg - Pgs 02 96 91 01 34 - Postel : skoldiwanlouaneg@yahoo.fr

.../...

Compte tenu de la situation de notre école, notre association serait intéressée pour occuper une partie de ces locaux dans un premier temps. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment permettrait d'accueillir facilement nos deux classes. L'espace clos lui faisant face retrouverait sa destination première en tant que cour de récréation.

À défaut de pouvoir envisager acquérir cet édifice, notre association souhaiterait pouvoir en occuper une partie sous la forme d'un contrat de bail.

Des travaux de mise aux normes ou de sécurisation s'avèreraient certainement nécessaires pour accueillir des enfants. Notre association s'engage donc, parallèlement à la location de ces locaux, à réaliser ces travaux indispensables pour l'autorisation par la mairie d'un établissement recevant du public.

Par ailleurs, je tiens à porter à votre connaissance que notre association engage actuellement les démarches nécessaires pour passer notre école et ses deux classes sous contrat avec l'Éducation nationale à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Certain de votre attachement à la Bretagne et à la culture régionale, je sollicite donc de votre part la possibilité de louer une partie (pouvant correspondre au rez-de-chaussée) des locaux de l'ancienne école de Louaneg.

Une réponse favorable de votre part nous permettrait d'élaborer au plus vite les nombreux dossiers de demande d'autorisation (établissement recevant du public, travaux, sécurité, incendie, accès aux personnes à mobilité réduite) et d'envisager une intégration dans ces locaux dès la rentrée de septembre 2011.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Monseigneur, à l'expression de ma très haute considération.

Le président,

Yann LAURENT

Association Diocésaine
de St-Brieuc et Tréguier

St Brieuc le 08 avril 2011

SKOL DIWAN LOUANEG
Monsieur Yann LAURENT
17 Hent Landreger
22700 LOUANNEC

Objet : Demande de location à Louannec

Référence : votre courrier du 10 janvier 2011

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande citée en référence qui a retenu notre attention.

Le Conseil d'Administration réuni à St Brieuc le 25 mars dernier se pose deux questions. La première concerne la position du curé de la paroisse de Perros-Guirec, Monsieur l'Abbé Jean Le Rétif, et celle de son conseil économique. Il convient notamment de savoir quels sont les utilisations pastorales actuelles et futures de cette maison paroissiale.

L'autre question concerne le budget travaux que vous seriez prêts à consentir pour mettre aux normes ces salles paroissiales, dans l'hypothèse où la paroisse serait favorable à vous consentir un bail.

Dès que nous aurons les réponses à nos questions et, si vous n'avez pas trouvé de solution dans l'intervalle, nous vous proposerons une rencontre sur place.

Dans l'attente nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Marcel ABIVEN
Econome Diocésain,



Copies : Abbé Jean Le Rétif (Curé de la paroisse de Perros-Guirec)

MB/CA/Réponse CA 2011/25 mars 2011

10, rue Jean Métairie – BP 4224 – 22042 ST-BRIEUC CEDEX 2

Tél. 02.96.68.12.70 – Fax : 02.96.68.12.80 - Marcel.abiven@diocese22.fr



10, rue Jean Métairie
BP 4224
22042 SAINT-BRIEUC Cedex 2

02 96 68 12 76
06 74 95 11 25
gerard.nicole22@wanadoo.fr

Abbé Gérard NICOLE
Vicaire Général

Monsieur le Maire de Louannec
Mairie
22700 LOUANNEC

Saint Brieuc, le 16 juillet 2011.

Monsieur le Maire,

Je vous adresse ce courrier que je vous annonçais au terme de l'entretien que nous avons eu mercredi dernier avec l'abbé Jean Le Rétif, curé de la paroisse de Perros-Guirec et desservant du relais de Louannec. Je consigne dans ces lignes les points majeurs de nos échanges tels que je les ai compris.

- J'ai rappelé la distinction, majeure aux yeux de l'Eglise, entre propriété canonique et propriété civile. La maison Saint Yves de Louannec appartient du point de vue canonique à la paroisse de Perros-Guirec, et du point de vue civil à l'Association Diocésaine de Saint Brieuc et Tréguier que préside l'évêque du diocèse.
- La paroisse de Perros-Guirec a besoin de temps pour réfléchir aux besoins immobiliers qui seront les siens à moyen et court terme. Le devenir de la maison Saint Yves entre dans le cadre de cette réflexion. Monsieur le curé de Perros-Guirec réunira à l'automne un groupe de tache qui aura pour mission de déterminer les besoins immobiliers de la paroisse pour les années à venir. Le devenir particulier de la maison Saint Yves sera pris en compte à l'intérieur de cette réflexion globale.
- Les résultats de cette réflexion sont attendus pour l'été 2012. D'ici là, paroisse et diocèse ne pourront prendre aucune décision concernant le devenir de la maison Saint Yves.
- Nous savons l'intérêt dont fait l'objet cette maison pour votre municipalité, vos concitoyens, des associations. Le groupe de tache à constituer le sait. Il ne l'ignorera pas dans sa réflexion. A cette fin, il ne manquera pas de rester en relation avec vous-même et vos services.

Je vous remercie Monsieur le Maire de la cordialité de votre accueil et du climat de liberté que vous avez offert à nos échanges.

Veuillez agréer Monsieur le Maire l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Abbé Gérard Nicole +
Vicaire Général

E – Rendez-vous au CMB avec un responsable du marché des professionnels et collectivités

(rédigé par Franck Josse, membre du bureau de Skol Diwan Louaneg)

Le 26 juillet 2012, Franck Josse a été reçu par un responsable du marché des professionnels et collectivités. Ce dernier l'a renseigné sur les possibilités de financements de l'achat de la maison Saint-Yves, selon diverses hypothèses :

1°) l'association demande un financement de 230 k€ minimum, sans apport. Les revenus pris en compte seraient nos subventions annuelles. En garantie du prêt, c'est la Mairie ou le Conseil Général qui se porteraient caution, sous réserve bien sûr de l'accord des collectivités. Dans ce cas de figure, il n'y a pas d'intérêt particulier à monter une SCI.

2°) l'association crée une SCI, dans laquelle un apport peut être fait de deux façons :

- des apports sous forme de dons (par des tiers)

- des apports en compte courant, (par des tiers) ce qui signifie qu'il faudra "rendre" les capitaux, par exemple à l'échéance du prêt, ou quand l'association fait des bénéfices. En fonction des apports, la différence est constituée par le prêt bancaire, avec la même problématique du remboursement : montant de l'emprunt, échéances, durée, garantie.

Source : articles 1832, 1842, 1845 à 1870 du Code Civil, issus de la loi du 4 janvier 1978.

A noter que la durée maximale actuelle est de 15 ans, sans dérogation possible. Il est vrai qu'il y a peu, la durée pouvait être de 20 ou 25 ans, mais l'activité économique ne le permet pas aujourd'hui.

F – Courrier envoyé aux élus locaux

Le courrier suivant a été personnalisé et adressé le 28 juillet à :

- Yannick Botrel, sénateur
- Sylvie Bourbigot, conseillère générale et vice-présidente du conseil général des Côtes-d'Armor
- Corinne Erhel, députée et conseillère régionale
- Alain Ernot, président du pays de Trégor-Goëlo
- Joël Le Jeune, président de Lannion-Trégor Agglomération
- Léna Louarn, vice-présidente du conseil régional de Bretagne



Louanec, le 28 juillet 2012

Objet : Hébergement de l'école Diwan de Louanec

Destinataire

V/Réf. :

Adresse

Madame, Monsieur,

L'école Diwan a été créée en 2006 sur la commune de Louanec grâce à la volonté de quelques familles bénévoles. Elle accueillait, en cette fin d'année scolaire, 37 élèves provenant de dix communes différentes des cantons de Perros-Guirec, Tréguier et Lannion.

Après cinq années d'existence, notre école associative, laïque et gratuite est passée, cette année, sous contrat avec l'Éducation nationale, affirmant localement la reconnaissance de l'enseignement bilingue breton-français par immersion dispensé.

Cependant, malgré de nombreux atouts et une dynamique favorable sur le plan des effectifs, l'école Diwan est freinée dans son développement par un problème récurrent de logement. Après s'être établie, à deux reprises, dans une maison individuelle sous la forme d'une location, notre école occupe actuellement des locaux de l'ancienne école maternelle communale, située cité de Carlouar, loués temporairement à la commune de Louanec.

Malheureusement, à la rentrée scolaire, notre école est de nouveau confrontée au problème de son hébergement : la mairie souhaite disposer, pour ses besoins propres, des locaux mis à notre disposition à la rentrée précédente.

Pourtant, depuis plusieurs années, notre association recherche activement un hébergement pérenne. Mais toutes les pistes explorées à ce jour nous ont menés vers une impasse, tant pour des raisons privées, administratives ou financières.

.../...

.../...

Au début du mois, la presse s'est fait l'écho du projet des élus municipaux : la mairie achèterait la maison paroissiale Saint-Yves (230 000 euros), ancienne école des sœurs, pour y loger l'école Diwan, selon deux options possibles :

- l'achat du bâtiment par notre association ; malgré la volonté des familles bénévoles, notre budget ne permet pas une telle acquisition,
- l'achat du bâtiment par la municipalité et sa rétrocession à notre association par un crédit-bail, ce qui implique un loyer mensuel de plus de 1 800 euros, également intenable budgétairement, notre loyer actuel s'élevant à 500 euros.

Toute autre solution concernant l'acquisition de cette maison, y compris le remboursement du loyer sur le long terme, afin d'en diminuer le montant mensuel pour notre association, semble écartée par la mairie.

De plus, l'occupation d'un tel bâtiment pour les besoins d'une école nécessitera des travaux d'aménagement et de mise aux normes relatives aux établissements recevant du public, qu'il conviendra de financer.

Connaissant votre soutien envers les langues régionales, et devant l'impasse actuelle, nous sollicitons votre soutien pour permettre à l'école Diwan de stabiliser son hébergement, par exemple en identifiant les possibilités de financement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'acquisition d'un tel bâtiment par la commune.

Parce que l'école Diwan s'inscrit pleinement dans le développement durable de notre territoire, qu'elle offre une éducation laïque et gratuite, qu'elle assure la transmission de la langue bretonne et le développement de la culture régionale, nous avons besoin du concours de nos élus et des collectivités territoriales.

En vous remerciant par avance de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Koulman MATHIEU
Président de DIWAN LOUANEG,
Association de gestion de l'école

Gireg KONAN
Président de HARPAÑ DIWAN E BRO BERROZ,
Comité de soutien à l'école

Association d'éducation populaire DIWAN LOUANEG
Kêrig Karlouar - 22700 Louaneg - Pgs 02 96 91 01 34 - Postel : skoldiwanlouaneg@yahoo.fr

G – Revue de presse

Louannec

Les écoliers découvrent la fabrication du cidre

Ouest-France, 11 décembre 2011



Les écoliers de Diwan autour du pressoir de Louis Morvan.

Depuis vendredi après-midi, les élèves de CP, CE1, CE2 et CM2 de skol diwan louaneg, l'école Diwan de Louannec, connaissent tout sur la fabrication du cidre.

Après avoir étudié les pommes en classe (variétés, ramassage, etc.), les enfants, accompagnés du directeur D. Siberil, de Koulman Mathieur, le président de l'association des parents d'élèves, et Stéphanie Stol, membre de l'association, se sont rendus chez

Pascal s'affairait autour du pressoir.

La chaîne de fabrication du cidre n'a plus de secret pour les enfants : le ramassage, le concassage, le pressage et enfin l'apparition du jus de pomme, qui coule doucement du pressoir. Un nectar qui après plusieurs semaines de fermentation deviendra du véritable cidre traditionnel. Toute cette découverte s'est faite, naturellement, en langue bretonne. Un travail de restitution aura lieu par la suite en classe.

LOUANNEC

Diwan. Une kermesse arrosée

22 juin 2012

Ils n'ont vraiment pas de chance, Koulman Mathieu et sa solide équipe de l'association d'éducation populaire Diwan Louannec. La kermesse de dimanche, organisée dans la cour de l'école, a bien été arrosée. Après un pique-nique pris sous la tente, une courte éclaircie a permis de profiter des stands installés dans la cour. En revanche, l'opération porte ouverte qui invitait les visiteurs à découvrir les salles de classe et la pédagogie «Diwan» n'a guère souffert de la météo.

Trente-six élèves scolarisés

C'était l'occasion de rappeler que l'école Diwan de Louannec avait été ouverte en 2006 et qu'actuellement, elle scolarisait 36 enfants répartis en deux classes de la petite section au CM2. «C'est une école laïque, gratuite et ouverte à tous», a précisé le président de l'association de parents d'élèves Diwan en faisant savoir que: «C'est une école comme les autres, avec des enseignants titulaires des mêmes diplômes que ceux de l'enseignement public ou privé, que les élèves ont une scolarité identique à celle des autres écoliers».



Contact Association d'éducation populaire Diwan Louannec, au 02.96.91.01.34.

Louannec

Maison d'accueil : les 100 ans de Madeleine Robert

Mardi après-midi, c'était la fête à la Maison d'accueil de Ker-Guen. Les résidents, le personnel, la responsable, Geneviève Tréhiou, la trésorière générale de la Mutualité, Éliane Philippe, l'adjointe au maire, Nicole Chapelain, et les enfants de l'école Diwan s'étaient réunis autour de Madeleine Robert qui atteignait le jour même le cap du siècle.

Madeline est née le 4 septembre 1907. Elle a eu trois enfants et exercé la profession d'aide-soignante aux hôpitaux de Paris. Elle a quitté la région parisienne en 1995 pour se rapprocher de son fils. Le personnel de la Maison d'accueil ne manque pas d'éloges envers Madeleine Robert : « C'est une dame très discrète qui a toujours le sourire. Elle aime la musique et le tricot. Elle sait s'occuper et ne s'ennuie jamais. » Il est vrai qu'à cent ans, Madeleine fait encore cliqueter ses aiguilles à tricoter. Madeleine est une personne qui aime la vie et a le respect des autres. Pour passer ce nouveau cap, elle a reçu de nombreux cadeaux, de la part de la Mutualité, de ses amis résidents et un bouquet de fleurs de la mairie.



Les élèves de l'école Diwan ont chanté pour la centenaire.

Ouest-France, 2 décembre 2008

Louannec

Le dialogue en breton croise les générations



Anne-Marie, Eugénie et Louise, de la maison d'accueil de Ker-Guen, ont passé la matinée à l'école Diwan, jeudi. Elles ont dialogué en breton avec leurs jeunes hôtes.

Louannec

L'école Diwan sur les pas de saint Yves

Dimanche 22 mai, l'école Diwan de Louannec organisait le Tro Erwan, une randonnée contée et musicale pour découvrir la vie d'Yves Héloury de Kermartin, mieux connu sous le nom de Saint-Yves.

Dès 14 h, près de 80 randonneurs, parents et jeunes enfants, se sont rassemblés dans le jardin de l'école Diwan, avant d'arpenter six sentiers, précédés de musiciens de bombarde, biniou, accordéon et flûte traversière. La promenade les a menés à Kerizout, à Barac'h, sur les bords du Truzugal et à la pierre de Saint-Yves, derrière l'église. À chacun de ces arrêts, un conteur a retracé, en breton et en français, la vie d'Yves Héloury.



Quatre vingts randonneurs ont marché, en musique, sur les traces de saint Yves.

Ouest-France, 1^{er} février 2012

Louannec

L'Histoire de Bretagne a intéressé le public

Vendredi soir, Jean-Jacques Monnier et Olivier Caillebot présentaient au Foyer de Louannec le fruit de leurs travaux de cinq ans qui ont abouti à la sortie d'un livre qui contient aussi 4 CD. Olivier Caillebot (animateur) et Jean-Jacques Monnier (historien) sont partis de leur émission quotidienne diffusée sur une radio locale pendant 2 ans pour imaginer un concept nouveau : une histoire de Bretagne sous la forme de 80

séquences brèves et vivantes, avec une illustration sonore confiée à une quarantaine de musiciens et de comédiens, souvent trégorrois.

La présentation de ce nouveau concept était couplée avec un repas suivi d'un fest-noz organisé par l'école Diwan de Louannec. Plus de cent cinquante convives ont pris place pour déguster le menu breton et écouter le célèbre groupe Kern qui s'est reformé pour la circonstance.



Jean-Jacques Monnier (à gauche) et Olivier Caillebot, les deux concepteurs de l'Histoire de Bretagne.

Portes ouvertes de l'immersion à l'école Diwan

L'école Diwan de Louannec ouvre ses portes au public, samedi 4 février de 9 h à 12 h. Cette opération est destinée aux familles intéressées par la pédagogie de l'enseignement du breton par immersion. Elle se fera en présence du directeur, des enfants

et de familles qui viendront partager leur expérience de cette méthode d'enseignement (gâteaux et verre de l'amitié). Pour ceux qui ne pourraient pas venir le samedi, ils pourront être accueillis le vendredi de 16 h à 18 h.

Ouest-France, 6 juin 2012

Louannec

Les vélos ont remplacé le ballon sur la pelouse du stade

L'initiative

Dimanche 3 juin, la journée nationale « Tous à vélo », avait pour objet de fêter la promotion des usages de la bicyclette. Elle s'est déroulée au stade Louis-Boudellès, à Louannec.

Cette édition locale était organisée par « Trégor bicyclette », relayée par le comité d'animation de Louannec, l'école Diwan et Lannion-Trégor agglomération (LTA). « Trégor Bicyclette est une association citoyenne créée, fin 2005, qui milite pour le développement de l'usage du vélo à titre utilitaire, familial et de loisir », explique le responsable de l'association.

Le vélo, c'est la santé

Adultes, enfants, voire des très jeunes, étaient réunis sur la pelouse du stade où chacun pouvait exercer ses talents de cycliste, sur des circuits concoctés par les organisateurs sur des machines modernes, mais également d'un autre temps. Une réunion familiale qui a permis de sensibiliser le public sur les biens fondés de l'usage du vélo dans la vie de tous les jours, pas uniquement pour le loisir, mais aussi



Le vélo, une possibilité de préparer sa boisson écologique grâce au vélomixeur.

pour les déplacements quotidiens.

Tout au long de l'après-midi des petits groupes quittaient le stade pour des balades de 4 km, 12 km et 18 km, à travers la campagne Louannécaine. Certains empruntaient les vélos électriques de LTA, mis à disposition et en

location depuis l'an dernier dans certains campings de la région.

Après les efforts, le stand de Diwan proposait crêpes, gâteaux et rafraîchissements, avec la possibilité de préparer sa boisson de façon écolo, grâce au vélomixeur.

Ouest-France, 1^{er} novembre 2011

Louannec

L'Ankou a plané sur le fest-noz de Diwan



Une belle brochette de personnages historiques entourent l'Ankou et sa faux.

L'Ankou était de retour samedi soir dans la cité de Picou. Ce fut l'occasion de revisiter tous les héros et légendes bretonnes : un événement festif et culturel à la fois. Ils étaient plus de cent, sur les deux cents entrées au fest-noz, à s'être déguisés. Des déguisements se rapportant à

des personnages de légende et de l'histoire bretonne. Le fest-noz, animé par Keda, Pokez Den, Louarn-Thomas et Derrien-Oger a connu un bon succès.

170 personnes se sont mises à table pour déguster le kig a farz qui précédait le fest-noz.

LOUANNEC

Breton. Les cours ont bien démarré

7 octobre 2011

L'école Diwan de Louanec, en partenariat avec Ti ar vro, a ouvert avec succès, une série de cours de breton pour débutants dans une salle du Foyer. Dès la première séance, les 21 élèves inscrits étaient présents. Les séances, qui sont animées par Gwenn Lavenan, ont lieu chaque jeudi, de 20h30 à 22h, et s'adressent aux débutants mais ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue bretonne peuvent également y participer. La participation est fixée à 140€ l'année, une somme qui se règle trimestriellement.

Contact AEP Diwan Louaneg, tél.02.96.91.19.64.

© Copyright Le Télégramme 2009



LOUANNEC

Diwan. La boule bretonne sous l'oeil de la caméra

25 juin 2012

Les allées de boules bretonnes sont des lieux où la langue bretonne est très souvent parlée et où même les non-bretonnants utilisent, à force de les entendre, des expressions issues du breton comme «ber» «hir» «An ten». Rien d'étonnant donc que Dewi Siberil, professeur à l'école Diwan de Louanec, ait accepté, hier matin, l'offre des organisateurs du «Mondial de la boule bretonne» de venir initier ses élèves du primaire au vocabulaire, sous l'oeil de la caméra de France 3 Iroise. Après les conseils de Jean-Pierre Riou et de Julien Tacon, président et membre du bureau de l'Ubdc (Union bouliste des deux-clochers), association organisatrice du Mondial de la boule bretonne, qui se tiendra les 30 juin et 1er juillet au Trévou, les apprentis boulistes se sont laissés guidés par l'équipe de France 3. Celle-ci les a informés que la diffusion est programmée pour la semaine prochaine, au cours de l'émission de midi «An taol lagad».

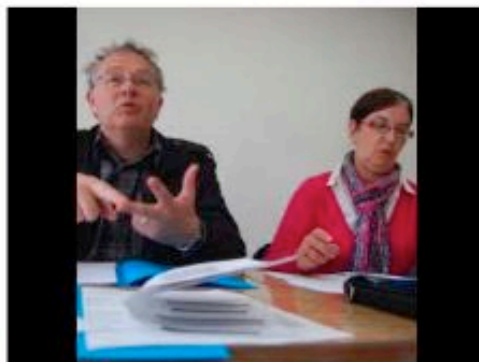


Diwan. Déblocages attendus avec François Hollande

8 mai 2012

Le réseau des écoles Diwan se porte bien mais son développement est contrarié par des problèmes de locaux et la charge financière des enseignants non contractuels. Diwan attend des déblocages avec le nouveau président Hollande.

Diwan a tenu son assemblée générale, fin avril, à Mortaix. Serge Guégo, président, et Anna Vari Chapalain, directrice, font le point. +5%. Le bilan d'activité est bon. La progression des effectifs suit une courbe ascendante constante depuis la rentrée 2008. Pour la rentrée 2012, une hausse de plus de 5% est attendue. Depuis 2006, le réseau ouvre une à deux nouvelles écoles chaque année. Ouvertures. Pour la prochaine rentrée, l'ouverture d'une nouvelle maternelle à Pomic (44) est actée. Deux autres ouvertures doivent être décidées en juin: Landivisiau et un second site à Nantes où plus de 200 enfants sont actuellement scolarisés. Motivations. Diwan a réalisé une enquête pour connaître les motivations des nouveaux parents. Les parents sont d'abord motivés par le bilinguisme, puis la langue et la culture bretonnes. La disponibilité des enseignants et le principe d'une école associative, gratuite et laïque sont également relevés. Bilan financier. Présenté à l'assemblée générale, il est «équilibré» avec un léger solde positif. Chantiers. L'environnement du réseau est de plus en plus solide.



Depuis peu, les 250 internes du lycée de Carhaix sont hébergés sur le même site, à Kérampuil. Deux classes mobiles vont être installées grâce au financement de la Région pour le centre de formation Kelenn, à Quimper (1). Problème de locaux. Restent les difficultés inhérentes au réseau. «Nous rencontrons toujours des problèmes de locaux, que ce soit pour agrandir nos sites, pour des loyers trop élevés comme à Lesneven ou pour ouvrir des écoles, explique Serge Guégo. Nous n'avons ainsi pas pu ouvrir à Plérin, alors que les effectifs étaient présents». Contractualisation. L'autre problème qui pousse le potentiel de Diwan, c'est l'obligation de prise en charge, pendant cinq ans, des enseignants des nouvelles écoles avant que l'Éducation nationale ne prenne le relais. «Au Pays Basque, ils ont obtenu une convention qui permet de classer les nouvelles écoles bilingues comme annexes des écoles existantes et donc d'obtenir la prise en charge des enseignants», explique la directrice Anna Vari Chapalain. Une vingtaine de postes sont ainsi pris en charge directement par Diwan, ce qui pèse lourdement sur le budget. Les engagements de François Hollande. Diwan prend acte des engagements du nouveau président Hollande. «La volonté politique sera mesurée à ce qui sera mis en place rapidement, comme la nécessité de faire sauter le verrou des cinq ans pour contractualiser les écoles ou l'impératif d'obtenir des aides pour l'embauche et la formation des Asem (2)», dit Anna Vari Chapalain. Deux gros projets. Les grands chantiers d'avenir vont mobiliser beaucoup d'énergie. Il s'agit de préparer l'ouverture d'un deuxième lycée et la mise en place d'une filière professionnelle.

1. Portes ouvertes au centre de formation Kelenn, 3, rue de la Vendée, à Quimper, samedi, de 14h à 17h. À 14h30, présentation des formations. Contact: tél.02.98.95.55.99. 2. Agents spécialisés des écolesmaternelles.

Ronan Larvor

Tags : Enseignement réseau des écoles Diwan Serge Guégo Anna Vari Chapalain

© Copyright Le Télégramme 2009